

66. WELLINGTON-SUD qui se compose de la cité de Guelph et de la partie du comté de Wellington comprise dans les townships de Puslinch, Eramosa, Guelph et Erin. (*Changement des limites.*)

67. WENTWORTH qui comprend le comté de Wentworth, à l'exclusion de la cité de Hamilton. (*Changement des limites.*)

68. YORK-CENTRE qui se compose de toute la partie du township de York-Nord située à l'ouest de la rue Yonge, ainsi que de la partie du township de Vaughan située au sud de la route numéro sept (7), et de la ville de Woodbridge. (*Nouveau.*)

69. YORK-EST qui se compose du township d'York-Est ainsi que de la partie du township d'York-Nord bornée comme suit: au nord par l'avenue Lawrence, à l'est par la limite occidentale du township de Scarborough, au sud par la limite septentrionale du township d'York-Est, à l'ouest par la limite est de la ville de Leaside et la rue Leslie. (*Changement des limites.*)

70. YORK-HUMBER qui se compose de la partie du township d'Etobicoke située à l'est d'une ligne commençant à l'angle sud-ouest de la ville de Mimico; de là dans une direction nord le long de la limite occidentale de la ville de Mimico et du prolongement de cette limite jusqu'à son intersection avec la route Queen-Elizabeth; de là vers l'est le long de la route Queen-Elizabeth jusqu'à son intersection avec le chemin Royal-York; de là vers le nord le long du chemin Royal-York jusqu'à son intersection avec le prolongement ouest de Sunnydale Drive; de là dans une direction est le long dudit prolongement de Sunnydale Drive et le long de Sunnydale Drive jusqu'à l'intersection du Prince-Edward Drive; de là vers le nord le long du Prince-Edward Drive jusqu'à l'intersection de la rue Bloor-Ouest; de là vers l'est le long de la rue Bloor et de l'Old Mill Road jusqu'à la rivière Humber; ainsi que de la ville de Mimico et de la portion du township d'York située à l'ouest d'une ligne commençant à la rivière Humber, à la limite méridionale de la ville de Weston; de là vers l'est le long de ladite limite méridionale jusqu'à la limite sud-ouest du township d'York-Nord; de là vers le sud-est le long de ladite limite sud-ouest jusqu'à l'intersection de la rue Jane; de là dans une direction sud le long de la rue Jane jusqu'à l'intersection de l'avenue Lambton; de là vers l'est le long de l'avenue Lambton jusqu'à l'intersection du chemin Weston; de là vers le sud-est le long du chemin Weston jusqu'à la limite de la cité de Toronto; de là vers l'ouest et le sud le long de ladite limite jusqu'à la limite septentrionale du village de Swansea; de là vers l'ouest le long de ladite limite nord jusqu'à la rivière Humber; ainsi que du village de Swansea et de la ville de Weston. (*Nouveau.*)

71. YORK-NORD qui se compose de la partie du comté d'York située au nord de la route numéro sept (7), à l'exclusion de la ville de Woodbridge. (*Changement des limites.*)

72. YORK-SCARBOROUGH qui se compose de toute la partie du comté d'York située au sud de la grand-route numéro sept (7) dans le township de Markham, à l'exclusion du secteur borné comme suit: commençant à l'intersection de l'avenue Midland et de la rive du lac Ontario; de là vers le nord le long de l'avenue Midland jusqu'à l'avenue St-Clair; de là vers l'ouest le long de l'avenue St-Clair jusqu'à la limite occidentale du township de Scarborough; de là vers le nord le long de la limite occidentale du township de Scarborough jusqu'à l'avenue Lawrence; de là vers l'ouest le long de l'avenue Lawrence jusqu'à la rue Leslie; de là vers le sud le long de la rue Leslie jusqu'à la limite orientale de la ville de Leaside; de là vers le sud-est et l'ouest le long de la limite de la ville de Leaside jusqu'à la limite de la